

REMISE DE L'ORDRE DES FRANCOPHONES D'AMÉRIQUE ET DU PRIX DU 3-JUILLET-1608

La remise annuelle de l'Ordre des francophones d'Amérique et du Prix du 3-juillet-1608 par le Conseil de la langue française a eu lieu à Québec, le 29 octobre 1993. À cette occasion, les lauréats ont été accueillis à l'Hôtel du Parlement pour un repas qui s'est déroulé sous la présidence d'honneur du président de l'Assemblée nationale du Québec et président de l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française, M. Jean-Pierre Saintonge. Celui-ci a rendu hommage aux lauréats et a souligné la vitalité de la francophonie d'Amérique.

Institué en 1978, l'Ordre des francophones d'Amérique est décerné annuellement par le Conseil de la langue française du Québec. Cette distinction a pour but de reconnaître les mérites de personnes qui se sont consacrées au maintien et à l'épanouissement de la langue française et qui ont accordé leur soutien à l'essor de la vie française en Amérique.

Neuf personnalités de la Francophonie ont été reçues membres de l'Ordre des francophones d'Amérique en 1993. Le président du Conseil de la langue française, M. Pierre-Étienne Laporte, a ainsi remis les insignes de l'Ordre aux personnes suivantes : du **Québec**, M. Lorne Laforge, professeur au département de linguistique de l'Université Laval, Mme Anne Hébert, écrivain et poète, et Mme Lise Gauvin, professeure au département d'études françaises de l'Université de Montréal; de l'**Acadie** (Nouveau-Brunswick), M. Herménégilde Chiasson, homme de lettres et des arts, et Mme Délie Gallien Chiasson, pionnière dans l'avancement de la condition féminine; de l'**Ontario**, le Père Germain Lemieux, fondateur-directeur du Centre franco-ontarien de folklore; de l'**Ouest canadien** (Manitoba), M. Daniel Lavoie, auteur-compositeur-interprète; des **États-Unis** (Wisconsin), M. Jacques Robillard, professeur à l'Université de Milwaukee; de la **francophonie internationale**, M. Alain Peyrefitte, homme politique français.

Le Prix du 3-juillet-1608 est par ailleurs décerné chaque année à un organisme ou une association pour services exceptionnels rendus à la francophonie nord-américaine. Le récipiendaire a été le Collège universitaire de Saint-Boniface, la seule université de langue française au Manitoba et dans l'Ouest canadien. Créé en 1818, le Collège offre principalement des programmes de premier cycle en Arts et Sciences ainsi que des programmes de premier et de deuxième cycles en Éducation. En 1978, le Collège a parrainé la création d'un Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest (CEFCO) qui a pour but d'encourager la recherche et l'échange des connaissances dans les domaines où l'action des francophones de l'Ouest est prédominante. En 1988, à la demande des juristes de langue française du Manitoba, il a intégré l'Institut Joseph-Dubuc qui offre des services de documentation et de traduction juridiques.

Hélène Galarneau

Section du Québec de l'AIFLF